



Chers parents d'élèves,

Depuis la rentrée scolaire 2013, la loi PEILLON a mis en place une nouvelle organisation du temps scolaire. La commune de MONTICELLO a saisi cette opportunité permettant d'avoir une approche globale du temps de l'enfant.

Les trois temps qui composent les 24 heures de la journée sont ainsi pris en compte :

- les temps familiaux
- les temps scolaires
- les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques, culturels passés en dehors de la famille et de l'école.

Les élèves bénéficieront toujours de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines, mais les journées seront allégées en répartissant les temps d'apprentissage scolaire non plus sur 8 mais 9 demi-journées.

Ainsi, comme la journée de classe se terminera à 15h30, conformément aux directives de la loi PEILLON, votre commune propose d'accueillir gratuitement vos enfants pour des activités récréatives, sportives et culturelles de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis (pas d'activités périscolaires les vendredis ; retour des élèves dans les familles à 15h30).

Pendant ce temps périscolaire de nature à favoriser l'épanouissement de votre enfant, il participera, par cycles de 7 semaines, sous la responsabilité d'animateurs qualifiés, à tous les ateliers suivants: gym, tennis, zumba, jeux d'éveil, broderie, sports collectifs, judo, pétanque, minigolf, athlétisme, hockey, échecs, handball, bricolage, potager,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, l'inscription de votre enfant implique un engagement pour les trois jours de la semaine et cela pour toute l'année scolaire.

Les parents qui ne souhaitent pas inscrire leur(s) enfant(s) pour l'année scolaire 2020-2021 doivent venir les chercher à l'école à 15h30, les transports scolaires s'effectuant à 16h30 sauf le vendredi (15h30).

Le Maire
Joseph MATTEI

Inscription aux Nouvelles Activités Péri-scolaires

Mairie de MONTICELLO

ORGANISATION DE LA SEMAINE - Année scolaire 2020-2021

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8h30	Transport scolaire	Transport scolaire	Transport scolaire	Transport scolaire	Transport scolaire	8h30
11h45			11H30 Transport scolaire			11h45
13h30	Transport scolaire	Transport scolaire		Transport scolaire	Transport scolaire	13h30
15h30					Transport scolaire	15h30
15h30	Activités péri-scolaires	Activités péri-scolaires		Activités péri-scolaires	Garderie	15h30
16h30	Transport scolaire	Transport scolaire		Transport scolaire		18h30
16h30	Garderie	Garderie		Garderie		
18h00						

INSCRIPTION

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Parents de l'élève Nom..... Prénom

Classe année scolaire 2020 – 2021

Désire inscrire / ne désire pas inscrire mon enfant aux activités péri-scolaires

Rayer la mention inutile

NB : cet engagement implique la participation de votre enfant tous les lundis, mardis, jeudis de 15h30 à 16h30 tout au long de l'année scolaire.

Le2020

Signature des parents